

En effet, ce nom n'est pas seulement employé dans un grand nombre de cartes marines, d'instructions en matière de navigation et autres publications des bureaux hydrographiques de maints pays, mais il a, à son tour, servi à composer les noms scientifiques et biologiques de nombreuses espèces de la faune et de la flore marines de cette région. Comme second exemple, la délégation chilienne a démontré avec clarté à quel point il importait de ne pas traduire les noms de lieux qui sont des noms propres de personnes, en citant le cas d'une île qui avait été nommée d'après le Lieutenant Graves de la Marine royale britannique (lequel avait établi les premières cartes de ces zones situées au large de la côte chilienne) et qui était signalée sur les cartes marines sous le nom d'«île Graves». Or ce nom avait été traduit sur une carte française qui venait de paraître, et était devenu «Ile des Tombeaux».

Une mesure importante a donc été prise pendant les cinq années qui se sont écoulées depuis que le Chili et d'autres pays ont déposé cette résolution en 1967 : on a fait figurer le texte de cette résolution parmi les actes de la Conférence de 1967 qui ont été publiés en 1969.

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DES SEPTIÈME ET HUITIÈME GROUPES RÉGIONAUX ENTRE 1967 ET 1971*

Rapport présenté par la Tchécoslovaquie

Le septième groupe régional (pays de l'Europe orientale, centrale et sud-orientale) a tenu à Prague, du 4 au 6 octobre 1971, une réunion commune avec le huitième groupe régional (Union soviétique) et des représentants de la République démocratique allemande.

Les représentants de la Bulgarie, de la Hongrie, de l'URSS, de la Yougoslavie, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de la République démocratique allemande ont communiqué des renseignements sur les travaux effectués par leurs groupes d'experts nationaux de la terminologie géographique pendant les années précédentes, ainsi que sur l'organisation et l'état d'avancement des travaux de terminologie.

La Conférence s'est occupée des questions suivantes :

a) Activités du groupe d'experts depuis la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, tenue à Genève ;

b) Etat d'avancement des travaux dans le domaine de la normalisation des noms géographiques dans les Etats membres ;

c) Examen des problèmes actuels de romanisation ;

d) Etude des problèmes posés par la normalisation nationale des noms géographiques ainsi que des possibilités de composer un dictionnaire international des termes géographiques ;

e) Examen des possibilités de dresser un répertoire des noms géographiques rencontrés dans le bassin du Danube ainsi que dans la région de la Mer Noire ;

Ainsi, on peut raisonnablement espérer que les bureaux hydrographiques nationaux ont été avertis qu'il ne fallait pas modifier les noms géographiques employés depuis très longtemps, tels ceux qui viennent d'être cités. Les autres mesures éventuelles étaient du ressort du Bureau hydrographique international. Qu'a fait ce dernier ? En premier lieu, il a recherché une coopération plus étroite avec l'Organisation des Nations Unies pour ce qui est de toute la question des noms géographiques, et c'est là une des raisons pour lesquelles le BHI attend beaucoup de la deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. L'Organisation hydrographique internationale se fera représenter à toutes les réunions de commissions où seront abordées des questions auxquelles elle s'intéresse, notamment à celles de la Commission V qui doit examiner les points 14 et 15 de l'ordre du jour.

Nous désirons assurer l'Organisation des Nations Unies du désir profond du Bureau hydrographique international et de l'Organisation hydrographique internationale d'améliorer sans cesse la coopération dans ce domaine d'une très grande importance.

f) Problèmes relatifs à la normalisation des noms des détails observés sur les corps célestes, ainsi que des noms des détails océaniques et sous-marins ;

g) Examen des possibilités d'utiliser l'index de la Carte du monde à l'échelle de 1/2 500 000 pour établir un répertoire international des noms géographiques ;

h) Echange, entre les pays participants, de renseignements et de données bibliographiques concernant les travaux terminologiques ;

i) Préparatifs en vue de la deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques ;

j) Programme des activités futures dans le domaine de la normalisation des noms géographiques.

A l'issue de la discussion approfondie qui a suivi la présentation des rapports, les deux groupes ont recommandé :

a) que soient intensifiées les activités des pays participants ;

b) que soient poursuivis les échanges de renseignements sur l'état d'avancement des travaux dans les différents pays, que l'on procède à un échange de données dans le domaine de la terminologie géographique et que soit élaborée une bibliographie pratique ;

c) que l'on fasse en sorte que tous les organismes utilisant des appellations géographiques soient tenus d'accepter les résultats des travaux des commissions de terminologie ;

d) qu'après avoir examiné la situation et les méthodes actuelles en matière de transcription des idéogrammes chinois en caractères latins, on recommande d'adopter,

* Le texte original de ce rapport, soumis en anglais, a paru sous la cote E/CONF.61/L.84.

pour constituer la terminologie géographique, le système Pinyin de transcription utilisé officiellement en Chine depuis 1958;

e) que l'on confie à des spécialistes bulgares et soviétiques le soin d'élaborer un système officiel et obligatoire de transcription des divers alphabets cyrilliques en écriture latine;

f) que soit établi dès que possible un index de la Carte du monde à l'échelle de 1/2 500 000 qui devrait contribuer largement à la normalisation des noms géographiques;

g) que soit composé un dictionnaire international des termes géographiques qui font partie des noms figurant sur les cartes géographiques d'usage courant;

h) que l'on dresse la liste des noms géographiques rencontrés dans le bassin du Danube.

Avant la clôture de la Conférence, le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques a fourni des renseignements sur la normalisation des noms de détails océaniques et sous-marins et des détails observés sur les corps célestes.

La prochaine session des septième et huitième groupes régionaux aura lieu en 1973.

RAPPORT DU GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS POUR LES NOMS GÉOGRAPHIQUES SUR LES TRAVAUX DE SA DEUXIÈME SESSION, 10-20 MARS 1970*

Le Groupe spécial d'experts pour les noms géographiques a tenu sa deuxième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 10 au 20 mars 1970.

Ont participé à la session 25 experts, représentant 12 des 14 principales divisions linguistiques et géographiques du monde telles qu'elles avaient été définies à la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, tenue à Genève en 1967¹. On trouvera à l'annexe I la liste des participants.

M. Erik O. Dahle, chef de la Section de la cartographie, Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, a exercé les fonctions de secrétaire exécutif et M. Chris N. Christopher a été le secrétaire du Groupe.

Le Sous-Directeur par intérim de la Division des ressources et des transports du Secrétariat de l'ONU a ouvert la session au nom du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales.

Le Groupe a adopté le même règlement intérieur que celui de la Conférence de Genève², avec les modifications suivantes :

Article 1. Chaque membre participe aux travaux du Groupe en qualité d'expert, et non pas en tant que représentant d'un Etat.

Articles 2 à 4. Lesdits articles ne sont pas applicables en l'occurrence. En effet, les experts n'étant pas désignés, mais invités, ils n'ont pas à être accrédités par leurs gouvernements.

Article 6. Le Bureau élu à la Conférence de Genève restera en fonctions jusqu'à la prochaine conférence.

Article 24. Les décisions sont prises par consensus ou à la majorité des divisions représentées, plutôt qu'à la majorité des membres présents.

* Le texte original de ce rapport a paru sous la cote ESA/RT/C/GN/1 et a été distribué aux participants sous la cote E/CONF.61/L.57.

¹ Durant la réunion, le Groupe a décidé de remplacer le terme « région » par le terme « division ». Voir *Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques*, vol. I : *Rapport de la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.68.1.9, p. 8).

² *Ibid.*, par. 5.

Article 26. S'il est nécessaire de procéder à un vote par appel nominal, l'appel commence par la division dont le nom est tiré au sort par le Président.

Le Bureau de la deuxième session était le même qu'à la session de Genève : M. Meredith F. Burrill (Président), M. A. M. Komkov (Vice-Président), M. F. Nédélec (Rapporteur); MM. J. Loxton, P. M. J. Geelan et C. R. Page ont été désignés par le Président comme assistants du Rapporteur.

Le Groupe a adopté l'ordre du jour reproduit à l'annexe II.

Objectifs, fonctions et mode de fonctionnement

Conformément à la résolution 1314 (XLIV) du Conseil économique et social, le Groupe spécial d'experts est chargé d'assurer en permanence la coordination et la liaison entre les nations en vue de faire progresser la normalisation des noms géographiques et d'encourager la formation et les travaux des divisions linguistiques et géographiques.

Afin de permettre au Groupe de s'acquitter de sa tâche et d'aboutir aux résultats visés dans les résolutions adoptées à la Conférence de Genève³, tant à l'échelon national que sur le plan international, les divisions linguistiques et géographiques telles qu'elles ont été définies dans le rapport de cette Conférence continueront d'exister, et le Groupe spécial d'experts encouragera et appuiera la convocation de réunions à l'intérieur de chacune de ces divisions.

Les 14 principales divisions linguistiques et géographiques du monde telles qu'elles ont été définies à Genève en 1967 et modifiées ultérieurement par le Groupe spécial sont les suivantes :

1. Etats-Unis d'Amérique et Canada
2. Amérique latine
3. Groupe du Royaume-Uni
4. Groupe parlant l'allemand ou le néerlandais
5. Groupe nordique (Norden)

³ *Ibid.*, p. 10 à 16.